

RÉSEAUX VRD

lignes & canalisations

RÉSEAUX RST



Nouveau : AQUA PL
Détecteur de canalisations
d'eau PE/PVC

LOCATION VENTE BLINDAGE DE TRANCHÉES



KRINGS
INTERNATIONAL
FRANCE

MARSEILLE (siège)

55 route d'Allauch
13011 Marseille
Tél: +33 (0)4.91.27.10.20

info@krings.com
www.krings.com

Ile de France

Route Départementale 404
77230 Juilly
Tél: +33 (0)1.64.36.17.77

RÉSEAUX VRD

lignes & canalisations

RÉSEAUXRST

Matériel

L'indispensable
blindage



Reportage

Sécuriser
l'eau potable



A la une

Comment détecter les réseaux ?

Présidente et directrice générale :
Florence Cayola
Directeur général adjoint :
Christophe Brillouet

direction@groupe-cayola.com



CONSTRUCTIONCAYOLA.COM

Siège social :
3, quai Conti - 78430 - Louveciennes - France
Tél : +33 (0)1 30 08 14 14 - Fax : +33 (0)1 30 08 14 15
direction@groupe-cayola.com
www.constructioncayola.com

Réseaux VRD est édité par la SARL
Réseaux-Com au capital de 15 244,90 €
3, quai Conti - 78430 Louveciennes

direction@groupe-cayola.com
Directrice de la publication : Florence Wattel

RÉDACTION
s.battaglini@groupe-cayola.com
Directrice de la rédaction : Florence Cayola
Rédacteur en chef : Sébastien Battaglini
Ont collaboré à ce numéro : Frederic Burguière

PUBLICITÉ
pub@groupe-cayola.com

MAQUETTE
studio@groupe-cayola.com

IMPRESSION
Imprimerie de Compiègne, Avenue Berthelot, BP
60524, ZAC de Mercières, 60205 Compiègne Cedex

ABONNEMENTS
abonnement.diffusion@groupe-cayola.com
180 € (Tarif France) pour 9 n°/an

3, Quai Conti - 78430 LOUVECIENNES
Tél : 01 30 08 14 13
www.constructioncayola.com



N°276- MAI 2022 - 25 €

Ce magazine est imprimé sur du papier à base de fibres de bois
en provenance de forêts certifiées.

N°ISSN 1772-4007 / Dépôt légal à parution
La direction n'est pas responsable des textes, illustrations,
dessins et photos publiés qui engagent la seule responsabilité
de leurs auteurs. Toute représentation ou reproduction intégrale
ou partielle par quelque procédé que ce soit, faite sans le
consentement de l'auteur ou de l'éditeur est illicite (article L 122
- 4 et L 122 - 5 du code de la propriété intellectuelle).

Crédits photos : tous droits réservés

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

PAPIERS	COUVERTURE	INTERIEUR
ORIGINE DU PAPIER CERTIFICATION TAUX DE FIBRES RECYCLÉES EUTROPHISATION PTOT	Belgique PEFC 0% 0,013 kg/t	Belgique PEFC 0% 0,018 kg/t



PLUS D'INFO SUR
www.constructioncayola.com



NOUS ÉCRIRE
reseaux-vrd@groupe-cayola.com



VOUS SOUHAITEZ
VOUS ABONNER ?
voir page 50





22

SOMMAIRE RÉSEAUX VRD 276



6 EAUX

A la Une : Détection de réseaux

- Savoir œuvrer à proximité des réseaux 6
- « D'outsider à acteur reconnu » 10
- DT-DICT : 10 ans, l'âge de raison ? 14
- « La détection ne s'improvise pas » 16

ENERGIES

- Éolien en mer : le pacte est signé 18

18

20 TELECOMS

- L'appel de Deauville 20
- Altitude file vers les sommets 21
- Les télécoms gaulois à l'assaut de l'étranger 22

VOIRIE

- Matériel : Scies à sol**
- Des machines qui ont du mordant 24

Matériel : Blindages

- Un rempart indispensable 28
- Blindage léger pour réseau haute tension 32
- Éclairage « vert » 33

24

34 REPORTAGES

- Renforcement de l'eau potable francilienne 34



A LA UNE - DÉTECTION DE RÉSEAUX

« LA DÉTECTION
NE S'IMPROVISE PAS »

TOUT LE MONDE EST D'ACCORD SUR L'IMPORTANCE DE DÉTECTER LES RÉSEAUX ET DE DISPOSER DE PLANS LES PLUS PRÉCIS POSSIBLE. LES ENTREPRISES PRESTATAIRES QUI VONT SUR LE TERRAIN POUR RELEVER LE POSITIONNEMENT EXACT DU PATRIMOINE DES CONCESSIONNAIRES ONT DONC UN RÔLE CAPITAL. POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE MÉTIER, NOUS SOMMES PARTIS À LA RENCONTRE DE MARIE-ANNE SANTIN, RESPONSABLE D'AFFAIRE POUR LE GROUPE PARERA.

Réseaux VRD : Quelle est la taille du Groupe Parera ?**Marie-Anne Santin :**

Actuellement le Groupe Parera regroupe environ 750 collaborateurs répartis sur l'ensemble de nos agences en France (L'Isle-Jourdain où est implanté le siège, Clermont-Ferrand, Rennes, Troyes, Paris mais aussi dans les Dom-Tom), de nos filiales : Geotech (éditeur de SIG), Parera Services (pose de compteurs communicants et bornes de recharge) mais aussi à l'international avec Parera Madagascar et Parera Côte d'Ivoire.

R-VRD : Comment se passent les relations avec les maîtres d'ouvrage

M.-A. S. : C'est une relation de confiance. Notre savoir-faire nous permet de nous positionner comme des « experts ». Nos équipes sont formées et rodées à la détection même si chaque chantier reste différent. Les maîtres d'ouvrage exigent des partenaires de qualité et qui respectent les délais requis.

À partir du moment où nous répondons aux exigences formulées par nos donneurs d'ordre, les relations ne peuvent qu'être bonnes d'autant plus que nous leur apportons également la vision conseil/formation pour ceux qui ne maîtrisent pas totalement la réglementation anti-endommagement dite «DT-DICT» (RAE) : nous sommes ainsi force de proposition.

R-VRD : Comment obtenez-vous les contrats ?

M.-A. S. : Comme toutes les entreprises, quel que soit le secteur d'activité, nous avons à la fois des opportunités qui émanent des appels d'offres (et nous avons pour cela un pôle AO) mais également d'un travail de prospection, de relationnel. Le Groupe Parera est connu et reconnu pour la qualité de son travail et les clients nous contactent en direct. Ils savent qu'en nous confiant leurs travaux, ils bénéficieront de livrables de qualité. C'est le fruit d'un travail qui se construit depuis plus de 50 ans.

R-VRD : Les réseaux non sensibles sont-ils un Eldorado pour la profession ?

M.-A. S. : Je ne dirais pas cela. Il est plus juste de dire que la réglementation a fait en sorte d'œuvrer prioritairement sur les réseaux sensibles (ce qui est compréhensible étant donné leur dangerosité). Maintenant que ce travail est quasiment effectué, la suite logique veut que nous cartographions les réseaux non-sensibles. Du coup, les prestataires spécialisés dans le domaine de la détection répondent aux besoins des collectivités sur cette typologie de réseaux.

R-VRD : Estimez-vous que la qualité des prestations est toujours au rendez-vous ?

M.-A. S. : La qualité a un coût et certains maîtres d'ouvrage font malheureusement dans certains cas le choix du « moins-disant ». Le résultat et la qualité dépendent beaucoup des moyens que se donnent les MOA et on le constate dans certains appels d'offres dans lesquels

le critère «prix» est important. Beaucoup de MOA nous contactent soit pour effectuer des «marchés de contrôle» (prestation qui permet, sur un échantillon prédéfini, de vérifier l'exactitude des données transmises par le prestataire de détection), soit pour prendre la suite d'un prestataire qui n'a pas donné entière satisfaction au MOA.

R-VRD : C'est récent ces marchés de contrôle ?

M.-A. S. : Nous nous positionnions et nous étions attributaires, dès 2009, sur des marchés de contrôle topographique (fonds de plan des grands opérateurs de réseaux), donc nous effectuons ce type de marchés bien avant la mise en place de la RAE. Les opérateurs étant consommateurs et responsables de leurs données, ils ont donc besoin de prestataires de confiance tant pour leurs fonds de plan que pour la détection.

R-VRD : Le moins-disant est-il la règle majeure ?

M.-A. S. : Les finances des



LES SCIES À SOL ONT DU MORDANT

POUR EFFECTUER LA DÉCOUPE DU BITUME, DE L'ASPHALTE OU DU BÉTON PROPREMENT, LES SCIES À SOL N'ONT PAS LEUR PAREIL. ÉQUIPÉES D'UN DISQUE DIAMANT ELLES SONT IDÉALES POUR LES PETITS TRAVAUX DE VOIRIES. TOUR D'HORIZON DES MODÈLES PRÉSENT SUR LE MARCHÉ.

Permettant d'effectuer des coupes droites dans l'asphalte, le bitume ou le béton, les scies à sol ont su évoluer au fil du temps pour réduire notamment la transmission des vibrations ressenties par les utilisateurs. Machine bruyante, les fabricants ont enrichi leur gamme thermique avec des modèles électriques.

Préconisés pour les travaux en intérieurs, ces derniers peuvent également être utilisés en extérieur pour les travaux en zones denses.

Husqvarna FS 5000 D et FS 7000 D pour les travaux de taille moyenne. Compactes et offrant une bonne maniabilité, ces machines autotractées conçues

ECLAIRAGE

ÉCLAIRAGE « VERT »

AFIN DE MONTRER QU'IL EST POSSIBLE DE CONCILIER ÉCLAIRAGE PUBLIC AUTONOME ET BIODIVERSITÉ NOVÉA ÉNERGIES ÉQUIPE LES VILLES DE WASQUEHAL (59) ET LA ROCHE SUR YON (85) AVEC DES SOLUTIONS ÉCO-CONÇUES.

Préserver la biodiversité en conciliant les besoins de tous les écosystèmes est un des axes majeurs du développement durable, et concerne aujourd'hui tous les secteurs d'activité.

DEUX VILLES SE SONT LAISSÉ SÉDUIRE PAR LE CONCEPT DE NOVÉA ÉNERGIES. L'entreprise a ainsi équipé les communes de La Roche sur Yon (85), et Wasquehal (59) respectivement de 36 et 74 ensembles solaires autonomes répondant parfaitement aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de ces deux territoires. La première étape pour Novéa Énergies est de définir en amont l'utilisation future de ses candélabres solaires pour concevoir un scénario d'éclairage sur-mesure, adapté dès l'installation à l'écosystème dans lequel il a vocation à s'intégrer. Tous les luminaires de l'entreprise angevine sont par ailleurs conformes à l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses. En ce sens, le dimensionnement et le paramétrage des équipements obéissent donc à des contraintes strictes, notamment en matière de température de couleur, pour respecter les besoins des différents écosystèmes (ex : zones protégées, sites d'observation astronomique ...).

CE SONT 74 ENSEMBLES SOLAIRES QUI ÉCLAIRENT UN CHEMIN DE HALAGE À WASQUEHAL (59 – NORD). Issus, de la gamme Combi Top de 5 mètres de haut (RAL 7016), assortis des consoles St Luc et des luminaires Tekk S de Ragni, ils sont allumés à 100 % 3 heures après le crépuscule. Puis, ils s'abaissent à 20 % le reste de la nuit et s'éteignent complètement entre 1h et 4h pour se rallumer à 100% 1h



avant l'aube. Cela permet d'éclairer la zone uniquement lors de la présence des usagers. Pour préserver la biodiversité propre à la ville, la température de couleur de l'éclairage est plus orangée (2200 K), et celui-ci ne donne pas sur l'eau afin de ne pas perturber les espèces aquatiques grâce à des optiques spécifiques.

LA VILLE DE LA ROCHE SUR YON EN VENDÉE AVAIT BESOIN D'ÉCLAIRER LES ABORDS DE L'UN DE SES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, LE LYCÉE NATURE. Novéa Énergies a déployé 36 ensembles solaires issus de 2 gammes différentes pour répondre au besoin de sécurité de la ville, tout en s'adaptant aux contraintes liées à la biodiversité et aux spécificités des zones ombragées. Novéa Énergies a équipé ces dernières de 5 Multi Top 6, qui ont la particularité de pouvoir alimenter d'autres luminaires en énergie solaire (28 luminaires en tout répartis sur les 5 centrales), résolvant ainsi la contrainte du manque d'exposition directe au soleil. Le reste de la zone est équipé de 8 Combi Top

2, le tout en coloris gris clair (RAL 9006). En veille à 0 % avec 3 heures de détection cumulées prévues (240 passages maximum avec 45 secondes d'éclairage à chaque passage), ils s'éteignent complètement de 22h à 5h30 (5h pour les Combi Top 2) pour s'adapter à la fréquentation du lieu.

LES ÉLUS SONT RAVIS DE LEUR CHOIX ! « Nous avons besoin d'une solution à la fois écologique, qui ne consomme pas d'électricité et n'émette pas de CO₂, et respectueuse de la faune et la flore qui peuplent les berges de notre canal », explique Sylvie Minne, adjointe au maire de la ville de Wasquehal.

« La solution de Novéa Énergies était la seule du marché à répondre à nos contraintes multiples : sécuriser le chemin situé sur un site naturel, traversé par une rivière, sans travaux lourds, sans nécessiter trop de maintenance et dans le respect de la biodiversité. », explique Alexandre Colonnier du SYDEV (Syndicat Départemental d'énergie et d'équipement de la Vendée).



Tous © Réseaux VRD